

Montmélian, le 3 janvier 2017

Mme la Conseillère Départementale,
 M. le Conseiller Départemental,
 M. le Maire Honoraire,
 Mesdames et Messieurs les Maires de Cœur de Savoie,
 Mesdames et Messieurs les vice-présidents de Cœur de Savoie,
 Mesdames et Messieurs les élus,
 Mesdames et Messieurs,
 Chers amis,

C'est toujours avec le même plaisir que le Conseil Municipal organise cette cérémonie des vœux qui est un beau moment de démocratie avec la présentation des réalisations de l'année écoulée et les projets de l'année qui débute. C'est aussi un vrai temps de convivialité notamment avec l'apéritif qui suivra, apéritif qui a été préparé par les salariés de la résidence Albert Camus, notre foyer de jeunes travailleurs. Je les salue et les remercie pour le buffet qu'ils ont préparé ce soir mais aussi pour tout le travail accompli année après année pour l'accompagnement des jeunes.

L'année 2016 a été marquée à Montmélian par un certain nombre de départs et d'arrivées à la tête de plusieurs associations et administrations Montmélianaises.

Liste Annie

Comme il est de coutume maintenant depuis près d'une dizaine d'années je vais laisser la parole à nos jeunes collègues élus du Conseil Municipal jeunes pour un bilan de leur presque dernière année de mandat puisque nos jeunes achèveront leur mandat en juin prochain.

...

Je remercie les jeunes pour leur présentation et surtout pour le travail effectué durant cette année. Je voudrais leur dire que j'ai été très fier de les accueillir à l'Assemblée Nationale. Nous avons partagé un très bon moment d'amitié à cette occasion. Merci bien sûr aux adultes qui les accompagnent au quotidien: Gilbert Najar Adjoint à la jeunesse et à la vie associative, Julien Gabet et Jacques Duc. Ils sont tous les trois très investis aux côtés des jeunes permettant cette très belle relation de confiance.

Je commencerai la rétrospective de 2016 par un point sur les travaux et les investissements communaux. **Le club house de football** tant attendu par le Montmélian Association Football a été inauguré le 2 septembre après un chantier rondement mené puisqu'il avait commencé le 5 janvier dernier il y a tout juste un an. Cet équipement offre à notre club de foot un outil à la hauteur de son développement. Le MAF rassemble aujourd'hui près de 300 licenciés dont près des deux tiers sont des Montmélianiens (je précise cela parce que les autres associations Montmélianaises connaissent souvent une situation inverse avec plus des deux tiers de leurs adhérents habitants en dehors de la commune, ce qui est souvent le cas des communes comme Montmélian qui porte des équipements de centralité.) le Montmélian Association Football c'est aussi une école de foot labellisée par la Fédération Française de foot, mais aussi en plus des équipes junior et senior, une équipe féminine. Cette structure avec salle de réunion et d'accueil équipée d'un bar et d'une cuisine, comprend aussi un bureau, des sanitaires, des locaux de stockage du matériel sportif pour le foot et le rugby. Cet équipement permet l'amélioration des conditions d'accueil et d'encadrement au sein du club. Les travaux ont été réalisés pour un coût total, y compris le renouvellement et l'agrandissement des panneaux solaires thermiques qui assurent le chauffage et la production de l'eau chaude sanitaire, de 530 000€ pour lesquels la Ville de Montmélian a reçu des subventions à hauteur de 53 700 €. Merci aux différents financeurs et bravo au président Fleury et à son équipe de dirigeants pour l'excellent travail réalisé quotidiennement auprès de la jeunesse Montmélianaise.

La médiathèque Victor Hugo a elle aussi fait l'objet de travaux conséquents en 2016. J'avais abordé il y a un an les conditions juridiques et financières un peu particulières de ce chantier, la ville ayant confié la maîtrise

d'ouvrage de cette opération à la société publique Locale d'efficacité énergétique de Rhône Alpes dont la ville est actionnaire depuis sa création en 2012. Je redis rapidement que l'intérêt d'un tel montage est à la fois financier puisque la Ville n'a pas engagé directement le montant de travaux; il est aussi technique, la SPL ayant passé un marché global avec un engagement de performance énergétique associant conception, réalisation des travaux et entretien-maintenance de la chaufferie pour une durée de huit ans. Je remercie Joël Vuillard pour son engagement au sein de la SPL où il représente la Ville et pour le suivi des différents chantiers.

Celui de la Médiathèque s'est bien déroulé et sera réceptionné le 12 janvier prochain.

Le bâtiment a été remis aux normes d'accessibilité par la construction d'un monte-personnes pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'étage. Ont par ailleurs été réalisés des travaux d'isolation extérieure, le changement des huisseries, le bardage, des travaux d'aménagement intérieur. L'étage a été restructuré avec le gain de nouveaux espaces. Au rez-de-chaussée, la salle d'exposition a été agrandie par l'ouverture du mur qui la séparait de l'espace discothèque. La modularité ainsi acquise offrira plus de possibilités pour les animations.

Durant les travaux, compte tenu de l'ampleur du chantier, les services de la médiathèque ont libéré la totalité des locaux et se sont installés à l'hôtel Nicole de la Place où le service a pu être assuré dans les meilleures conditions grâce au professionnalisme et à la bonne humeur des bibliothécaires. Le ré-emménagement dans les locaux rénovés aura lieu début février pour une réouverture le 14 février. Grand merci à nos lecteurs et autres usagers de la médiathèque et au personnel pour la patience durant les travaux.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 773 000€ et a fait l'objet de 419 000€ de subventions se décomposant de la manière suivante: 161 000€ de la part de l'Union Européenne au titre du FEDER 180 000€ de la part de l'Etat au titre des affaires culturelles et 78 000€ du département de la Savoie au titre du FDEC, subvention pour laquelle nous disons un grand merci à nos 2 conseillers départementaux Jacqueline Tallin et Jean-François DUC. Il semble que l'Etat (DRAC) puisse encore nous apporter une aide financière au titre de l'équipement notamment informatique de la Médiathèque. En tous cas, on peut d'ores et déjà dire que la réhabilitation de la médiathèque a été largement subventionnée (près de 55%) et c'est bien sûr une bonne nouvelle pour les finances de la Ville. J'en profite pour saluer le travail réalisé par les services de la Ville sous la direction de Pascale Troncy pour le financement des différentes actions menées par le Conseil Municipal. Ce travail est essentiel si l'on veut préserver nos capacités communales à investir et limiter la prise en charge de la dépense par le contribuable Montmélianais et par l'emprunt.

Je vous informe d'ores et déjà que l'inauguration de la médiathèque Victor Hugo rénovée devrait avoir lieu le samedi 11 mars au matin.

Durant l'été, **un nouveau parking de 216 places** a été aménagé pour favoriser l'accueil des voyageurs en gare de Montmélian à l'initiative d'Alain Ribeyrolles, adjoint en charge des transports et des déplacements. Le coût de ces travaux s'est élevé à 105 000€ entièrement financés par le budget communal. Ce nouveau parking est éclairé de projecteurs led avec détecteur de présence afin d'optimiser la consommation électrique de la commune. Je rappelle que c'est plus de 100 trains qui s'arrêtent quotidiennement en gare de Montmélian permettant à de nombreux habitants de Cœur de Savoie de se déplacer vers Chambéry et Lyon, Grenoble ou les vallées de Maurienne et de Tarentaise.

Des travaux d'installation de la **Fibre optique** ont été menés au mois d'octobre pour prolonger le réseau déjà existant permettant aux services extérieurs de la ville d'être reliés à l'hôtel de ville. Après la médiathèque Victor Hugo et la Résidence Albert Camus, ce sont maintenant cet espace François Mitterrand et l'espace Léonard de Vinci qui sont raccordés. Ces différentes liaisons ont coûté 75 000€.

Concernant la fibre optique attendue par un certain nombre d'entre vous notamment dans les quartiers les plus mal desservis en termes de débit internet, je pense en particulier au quartier des Calloudes, le département de la Savoie a enfin signé l'été dernier un contrat de délégation de service public pour l'équipement de toutes les communes savoyardes. Notre communauté de communes à répondu favorablement à la prise en charge financière de la moitié de la dépense départementale. C'est un somme d'environ 2,5 millions d'euros qui sera investie par Cœur de Savoie dans les 10 ans qui viennent pour que chacun puisse bénéficier d'un très haut débit internet. Les élus communautaires restent très attentifs et mobilisés sur ce sujet complexe techniquement, coûteux pour la collectivité mais essentiel désormais à la vie de nos concitoyens.

Des travaux d'assainissement rue Jean Moulin ont été effectués en mars. C'était l'achèvement des travaux engagés en 2015 pour le renouvellement partiel du réseau d'assainissement du secteur Primevères/place du marché et du secteur Pervenches, Gentianes, Tamaris.

Des problèmes de pentes occasionnaient des difficultés récurrentes d'écoulement. 92 000 euros ont été dépensés sur le budget assainissement 2016.

La reprise des trottoirs en enrobé place du marché a été effectuée après ces travaux d'assainissement.

Par ailleurs des travaux de réfection des réseaux ont été effectués dans la traboule 20 rue Veyrat avec séparation eaux pluviales/eaux usées pour une somme de 24 000 euros

Le bâtiment de l'ancien centre de secours a été démoli au mois de mai par l'entreprise Guintoli pour un montant d'environ 56000€. Ce bâtiment datait de 1982 et était inutilisé depuis la construction du Nouveau Centre de secours de l'autre côté de la départementale 1006. Il était difficilement réhabilitable compte tenu de son état et de sa configuration. Les discussions se poursuivent pour la création d'un hôtel à cet emplacement. Cet été a été l'occasion, comme chaque année, sur proposition de Marie-Christine Duc, adjointe en charge des affaires scolaires, de nouveaux travaux dans les écoles notamment à Amélie Gex où la salle de repos des petits a été restaurée, la structure qui avait régalié des générations de petits Montmélienais a été démontée pour des raisons de normes de sécurité. Le restaurant scolaire a par ailleurs été entièrement repeint et des cubes acoustiques ont été installés améliorant le confort des petits usagers et du personnel d'encadrement. L'école Amélie Gex est par ailleurs complètement aux normes d'accessibilité grâce à l'aménagement d'une rampe d'accès à l'entrée.

Désormais deux salles de classe ont été entièrement refaites (peinture, faux-plafonds, électricité) l'une à l'école Pillet Will l'autre à l'école Jean Rostand. Enfin deux tableaux numériques supplémentaires ont été installés l'un à Jean Moulin, l'autre à Pillet Will, la ville poursuivant ainsi l'équipement informatique des classes.

L'année 2016 a par ailleurs été l'année d'acquisitions foncières importantes pour la Ville grâce à l'EPFL (établissement public foncier local) qui est un outil indispensable pour poursuivre une politique de maîtrise des espaces fonciers stratégiques de la commune politique menée de longue date à Montmélian. Je vous rappelle le principe de cet établissement public qui est financé par une taxe spéciale perçue auprès de chacun de vous et qui acquiert à la demande de la commune les propriétés mises en vente et surtout porte financièrement ces acquisitions pendant 5 à 8 ans, le temps nécessaire au montage d'opérations immobilières à destination de logement ou de développement économique. C'est ainsi qu'en 2016, l'EPFL a acquis pour le compte de la Ville le tènement de l'usine SACMI avenue Paul Louis Merlin pour un montant de 450 000 € et la propriété Chautemps avenue Edouard Herriot pour un montant de 230 000 € cette propriété étant pour l'instant complètement en zone inondable au PPRI et ne laissant pas de possibilité de construire.

Nous avons beaucoup travaillé avec Yves Pavillet, 1er adjoint en charge de l'urbanisme, à l'élaboration d'un nouveau **PLU**, le PLU approuvé en 2012 ayant été annulé fin 2015 pour de pures raisons de forme. Je voudrais saluer le travail des élus, de nos services et de nos deux urbanistes Sarah Cohen et Claire Lucas qui ont repris avec beaucoup de courage et un enthousiasme quasi intact ce chantier de notre Plan Local d'Urbanisme avec en tête, sans bouleverser le travail accompli entre 2010 et 2012 qui n'a pas été sanctionné par le juge, l'idée d'améliorer encore ce document en prenant en compte des textes fondamentaux approuvés récemment : la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) ou encore la loi transition énergétique pour la croissance verte. Le PLU a fait l'objet de trois réunions publiques en 2016 fréquentées par nombre d'entre vous. Le PADD, c'est à dire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été débattu en Conseil Municipal le 30 mai. Ce document a été construit en tenant compte de la double facette caractérisant Montmélian : son positionnement stratégique et la qualité de son cadre de vie. Il s'articule autour de deux grandes orientations: mettre en place un cadre propice à un nouvel élan démographique et accroître l'attractivité de notre Ville.

Un bulletin municipal spécial a été édité début décembre pour présenter de manière détaillée le projet de Plu et les différentes orientations d'aménagement retenues. Il rappelle les grands moments de la concertation qui a cette fois associé les enfants des classes de CM2 des écoles de Montmélian qui dans le cadre des ateliers péri-éducatifs. Les enfants ont travaillé sur leur vision de Montmélian, de ce qu'ils aiment de leur ville de ce qu'ils aimeraient voir améliorer. Ils ont travaillé sur de beaux slogans illustrant très positivement notre cité, slogans qui nous ont beaucoup touchés et que nous avons voulu partager et mettre en valeur avec la carte de vœux du Conseil Municipal pour 2017.

Ces slogans montrent à quel point la politique « développement durable » menée par la Ville depuis de nombreuses années intéresse les plus jeunes. Ils ont raison. C'est pour eux que nous poursuivons notre

engagement dans une autre façon d'envisager le développement de notre collectivité, avec l'utilisation d'énergies renouvelables, la construction et l'incitation à construire des bâtiments peu consommateurs d'énergie, l'expérimentation de nouvelles technologies pour de meilleures performances énergétiques dans divers domaines comme nous le faisons sur le futur secteur sud d'urbanisation avec la création d'un réseau de chaleur solaire qui pourrait être raccordé à un futur réseau bois à construire sur la partie haute de la ville. La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte votée en 2015 a bien compris et reconnu le rôle des collectivités locales en leur donnant un droit à l'expérimentation. Cela permettra sans nul doute de faire progresser un certain nombre de sujets par la démonstration concrète, et d'aller ainsi vers un développement réellement durable de notre territoire et de notre planète. Mais j'aurai l'occasion de reparler de tout cela en présentant les travaux menés au sein de notre communauté de communes.

Comme chaque année la Ville n'est pas seule à investir sur le territoire communal. Nos différents partenaires sont aussi très actifs. Je citerais notamment les **travaux de la centrale hydroélectrique sur l'Isère** qui ont débuté à l'été 2015 et se sont poursuivis en 2016. Ces travaux portés par la société AKUO Energy d'un montant d'environ 11 millions d'euros permettront de délivrer une puissance de 2 mégawatts soit environ 50% de la consommation électrique annuelle de la commune.

L'OPAC de la Savoie a poursuivi ses travaux de réhabilitation notamment thermique de divers immeubles. En 2016, l'OPAC a engagé les travaux de réhabilitation de 96 logements au total sur les immeubles des "Bleuets" et des "Tamaris" continuant le travail engagé il y a 4 ans maintenant au "Bellevue" puis aux "Pervenches". L'OPAC a récemment déposé un nouveau dossier de permis de construire concernant cette fois la réhabilitation du bâtiment des « myosotis ». C'est une bonne nouvelle.

L'EHPAD a terminé la construction d'une nouvelle unité de vie protégée destinée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ces locaux ont été inaugurés le 28 octobre. Ils accueillent désormais 12 résidents dans un espace de 500m², de plain-pied ouvert vers un extérieur sécurisé au rez-de-chaussée de la résidence Jacques Merlin. Le montant des travaux s'est élevé à 1 345 000€ entièrement autofinancé par l'EHPAD.

Enfin le bureau de poste a été entièrement rénové au printemps et a ré-ouvert à la fin du mois de mai.

Voilà pour ce qui est des travaux 2016 ; il est difficile en ces temps compliqués pour les finances communales et avant notre débat d'orientations budgétaires de dire de quoi 2017 et les années suivantes seront faites en matière d'investissements communaux mais sachez que le Conseil Municipal travaille un beau dossier de réhabilitation du Musée de la vigne et du vin, un projet de construction d'une salle pour les associations et les familles à côté du Kotinos.

L'ancienne propriété Veyrat sera cédée très prochainement à la Savoisienn Habitat pour la construction de logements et de divers locaux pour des professions médicales.

J'en viens maintenant aux événements et animations qui ont marqué notre cité en 2016. Ils sont vraiment la marque du dynamisme de notre commune et en particulier de sa vie associative. De nombreuses manifestations sont organisées sous la responsabilité de Magali Grangeat, adjointe en charge de l'animation et de la vie des quartiers toujours très soucieuse du bien-vivre ensemble.

Le 28 janvier, à Dunkerque accompagnée de Nicolas Podeur, technicien énergie de la ville, Anne Verrier et Sonia Bataillon de la communauté de Communes Cœur de Savoie, je recevais le label Cit'ergie, renouvelé à notre commune pour la deuxième fois, notre première labellisation date en effet de 2007. Ce label délivré par l'ADEME distingue l'exemplarité des politiques « énergie-climat » menée par les collectivités locales. A l'occasion du deuxième renouvellement de ce label, Montmélian a obtenu le meilleur score réalisé parmi les collectivités locales impliquées en France.

Le 30 janvier avait lieu pour les Montmélianiens de plus de 65 ans le traditionnel repas des aînés servi par les membres du Conseil Municipal et les élus du Conseil Municipal Jeunes. C'est toujours un très bon moment de convivialité intergénérationnel.

Le 5 mars, le carnaval organisé par le comité de coordination et d'animation présidé par Caroline Battard a connu un grand succès rassemblant plusieurs centaines de personnes dont beaucoup d'enfants.

Le 11 mars, nous recevions, avec Gilbert Najar, en mairie les présidents d'associations pour la signature de la nouvelle charte de partenariat qui actualise et redéfinit le rôle de la Ville auprès des associations mais aussi les obligations de ces dernières en contrepartie des aides apportées.

400 danseurs et danseuses venus de toute la France ont participé du 10 au 15 mai aux Rencontres nationales de danse organisées par la fédération sportive et culturelle de France représentée en Savoie notamment par le club de Gym de St Pierre d'Albigny. Ces rencontres ont été l'occasion d'un flash mob géant sur l'esplanade de l'espace François Mitterrand.

Nous avons fêté dès le début de l'été le 50ème anniversaire de la piscine qui avait ouvert pour la première fois à l'été 1966.

Le 4 juin, nous inaugurons, avec l'association Plein Format Festival, la première édition du festival de photos de Montmélian.

Avec l'été, sont arrivées nos traditionnelles manifestations estivales : le tournoi de foot des Capucins, le concert au Grésivaudan, la journée des petits Montméliens à la mer;

Le 14 juillet la fête nationale a donné lieu à notre habituel pique nique républicain rassemblant plus de 700 personnes. A noter cette année la présence d'une délégation d'élus de Höchst.

Début septembre, la foire de Qu'Ara Bara et le forum des associations ont rassemblé une année encore de nombreux visiteurs.

La fête des vendanges n'a pu cette année avoir lieu le samedi après-midi comme d'habitude mais le raisin vendangé le samedi matin a été pressé avec les enfants des écoles dans le cadre des ateliers péri-éducatifs puis plus tard dans l'après-midi du lundi par les jeunes collégiens de Montmélian qui recevaient les élèves du collège Ernst Göbel de Höchst.

La journée internationale de la paix a été célébrée comme chaque année dans les jardins de Höchst après une marche de la paix organisée par le mouvement de la paix de Montmélian présidé par Roland Gardien.

La remise des prix du concours de poésie a eu lieu le 19 novembre dernier en présence d'Alain Carré sensationnel comédien qui a ravi le nombreux public en interprétant les différents poèmes primés.

De nombreux spectacles ont eu lieu dans cette salle tout au long de l'année avec de très beaux moments partagés comme tout récemment avec Francis HUSTER mais aussi des records d'affluence avec le spectacle de Serge Papagalli ou la Nuit Celtique. Je remercie Yannick Munier pour sa très forte implication dans toutes les manifestations culturelles de la Ville.

Mais j'en viens pour finir à l'événement qui a très fortement mobilisé notre ville en 2016 c'est le 50ème anniversaire du jumelage avec Höchst. La municipalité et le Comité de Jumelage voulaient faire de cet anniversaire un beau moment de fête populaire impliquant la population, les associations, les commerçants, les jeunes et ceux qui étaient déjà là en 1966. Je crois que le pari est gagné, le défi a été superbement relevé par les uns et les autres. Nous avons vécu des moments inoubliables à Höchst comme à Montmélian, avec la chorale des enfants des écoles de Montmélian menée par Nicolas Hamet qui a accueilli nos 110 Höchsters le 24 juin, ou avec le défilé de toutes les associations Montméliennes le lendemain après-midi ; la cérémonie officielle le dimanche le 26 juin dans cette salle nous a fait vivre de beaux instants d'émotion comme le diaporama préparé par Jacques DUC sur la si belle chanson de Barbara « GÖTTINGEN », mais aussi avec ce moment plus inattendu le dimanche après-midi de cette séance photo improvisée sur le banc en grès que venaient de nous offrir nos amis allemands dans les jardins de Höchst.

En Allemagne la fête a été tout aussi chaleureuse. Nous sommes partis avec 2 cars et quelques voitures. Merci à toute la délégation française, particuliers et familles mais aussi associations qui ont fait le déplacement, la Société Musicale, les Chœurs de la Citadelle, le Rallye Cor, les pompiers. On a passé de très bons moments ensemble. On n'oubliera pas ces derniers moments passés avec Ferdie Rückert qui avait été à l'origine de ce jumelage avec Albert Serraz ou avec notre amie Selma Petit. Tous deux nous ont quittés en cette fin d'année. Nous avons vécu à Montmélian comme à Höchst de très forts moments d'une amitié solide et sincère. Nous avons tracé des pistes pour l'avenir. Nous nous sommes redit l'importance qu'avait un jumelage comme le notre pour une paix européenne durable mais aussi au lendemain du Brexit la nécessité de construire ensemble, Français et Allemands, une Europe différente, une Europe politique et sociale intéressant le quotidien de chacun d'entre nous.

Notre comité de jumelage sort de ce cinquantième anniversaire plus fort que jamais avec de nouveaux adhérents que je salue parce qu'ils sont nombreux ce soir, une nouvelle présidente, Chantal Piaget qui a succédé à Gérard Christin qui était resté près de 20 ans à la tête de cette association. Je les salue et les remercie tous les deux pour leur implication dans cette amicale aventure. Je sais la confiance de Chantal dans la jeunesse pour suivre la voie tracée pour que vive encore longtemps notre jumelage.

La construction de notre Communauté Cœur de Savoie se poursuit. C'est un travail complexe dans un environnement légal qui a beaucoup évolué ces dernières années avec de nombreux transferts de compétences obligatoires, et dans un contexte financier que l'on connaît bien maintenant où les finances locales sont mises à rude épreuve. Pour autant, année après année, compétence après compétence notre communauté progresse, le contexte juridique et financier dont je viens de parler nous donnant raison de nous être rapprochés il y a maintenant un peu plus de trois ans. Je suis convaincue que nous réussissons si nous savons partager une vision commune et en même temps si nous faisons l'effort d'entendre et si nous

respectons l'histoire et une forme d'identité de chacun de nos quatre secteurs géographiques. Bref, Cœur de Savoie suppose beaucoup d'énergie mais donne aussi beaucoup d'enthousiasme à tous ceux qui veulent vraiment construire notre Communauté.

Je ne peux pas ici reprendre tout ce qui a été fait par la Communauté en 2016 mais je tiens à rappeler que Cœur de Savoie est en première ligne sur de nombreuses compétences touchant notre quotidien: concernant la petite enfance, toutes les crèches ou halte garderie (on dit aujourd'hui structures multi accueil) sont financées par la communauté c'est aujourd'hui 140 places de crèches offertes aux familles du territoire. En 2017, débutera à Myans la construction d'une nouvelle structure qui accueillera 24 places supplémentaires. La compétence enfance s'est exercée pour la première année en 2016 de manière complètement harmonisée avec des structures d'accueil extra scolaires prises en charge par la Communauté sur tout le territoire communautaire. La jeunesse est accueillie sur les 4 secteurs de Cœur de Savoie avec partout des animateurs très professionnels et un programme d'actions particulièrement intéressant. Pour les anciens, la Communauté est présente à travers son CIAS (centre intercommunal d'action sociale) qui finance le maintien à domicile soit directement sur les secteurs de Chamoux et La Rochette soit à travers les ADMR sur les secteurs de St Pierre d'Albigny et Montmélian; le maintien à domicile c'est l'aide à domicile, le portage de repas, l'accompagnement des personnes seules. Un travail est par ailleurs mené sur une meilleure intégration des services d'aide et de soins à domicile. Je remercie les administrateurs du CIAS élus et non élus qui sont tous très mobilisés par leur engagement.

L'actualité de la communauté de communes à été marquée par ailleurs en 2016 par la mise en place d'une politique développement durable ambitieuse. Lauréate de l'appel à projet régional TEPOS en 2015, la communauté de communes a également été labellisée en juillet dernier TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte)

Ce label délivré par le ministère de l'environnement permet le financement d'un certain nombre d'actions comme la rénovation énergétique de bâtiments publics, la construction de bâtiments neufs à énergie positive (ce sera le cas du siège de la Communauté dont les travaux débuteront en 2017 sur un terrain contigu au FJT), la création de pistes cyclables, la promotion du vélo à assistance électrique, l'aide aux particuliers pour s'équiper en énergies renouvelables. L'Etat a ainsi accordé une enveloppe globale de 2 millions d'euros à la Communauté au vu des ambitions affichées par le territoire. Un certain nombre de projets communaux ont déjà bénéficié de financement de l'Etat collectés par la Communauté et reversés aux communes concernées. C'est aussi dans ce cadre du TEPCV que la Communauté travaille avec les entreprises du territoire sur un projet d'auto consommation électrique, ou encore sur la question de la précarité énergétique des ménages et de la précarité liée à la mobilité. Cœur de Savoie a par ailleurs pris une participation au capital de la centrale Villageoise Le Solaret basée à St Pierre d'Albigny pour la production électricité à partir de solaire photovoltaïque.

Je ne peux pas aborder ici toutes les compétences de la communauté. J'ai parlé tout à l'heure de l'engagement de Cœur de Savoie dans le plan numérique départemental pour équiper tout notre territoire en très haut débit. Je pourrais vous présenter la compétence tourisme chère à Jean François DUC qui travaille le sujet de l'oenotourisme et plus généralement la question du tourisme en lien avec une agriculture de proximité. Je pourrais aborder des compétences très techniques comme l'assainissement non collectif, les ordures ménagères, l'entretien des cours d'eau ou plus politiques comme l'urbanisme, la culture et le sport, autant de sujets pour lesquels la communauté et ses vice-présidents délégués font un énorme travail mais qui supposeraient une soirée entière...

Je terminerai avec le développement économique qui est plus que jamais le moteur de notre collectivité intercommunale avec un travail qui se structure très clairement, la communauté prenant dans ce domaine une compétence pleine et entière :

Concernant les zones qui étaient précédemment communautaires comme le Héron à la Rochette ou la zone de la Gare à St Pierre d'Albigny, les offres immobilières aux entreprises se renforcent avec le bâtiment Ardéa Alba à La Rochette qui a été livré en septembre 2016. L'Atelier des quais à St Pierre d'Albigny a été achevé en décembre 2016, et va prochainement être mis en location.

La Communauté est désormais compétente sur les anciennes zones d'activités communales qui répondent à un certain nombre de critères.

Enfin la Communauté reprend les anciens syndicats mixtes où était jusqu'alors présent le département de la Savoie. Ce dernier perdant sa clause de compétence générale est dans l'obligation de quitter Arc-Isère et Alpespace. Cœur de Savoie reste donc associé à la Communauté Porte de Maurienne pour gérer le parc Arc-Isère. Quant à Alpespace, le parc est complètement intégré à Cœur de Savoie qui aura à gérer l'ouverture de la Zone d'Aménagement Concerté n°2 dès 2017 ce qui permettra d'accueillir sur 20 ha supplémentaires de

nouvelles entreprises. En effet, les procédures de création de la nouvelle ZAC, aboutissant à l'extension du Parc d'activités, sont désormais arrivées à leur terme.

16 nouvelles entreprises se sont installées en 2016 sur Alpespace, portant ainsi le nombre total d'entreprises présentes à 168, employant près de 2 200 salariés.

Parmi les nouvelles implantations, je citerai la société 'ACS' d'Arbin travaillant dans le secteur de la connectique pour l'industrie automobile qui emploie 43 salariés au siège et s'est installée dans un bâtiment de 3 000m² voie Aristide Bergès,

les sociétés 'Sysoco Montagne', 'Tereo', 'Hydrogéotechniques' et 'IMG' se sont installées dans des locaux mixtes (bureaux + ateliers / stockage) construits par le syndicat mixte voie Edison.

La société 'Savoie Plast', venant de Challes-les-Eaux, s'est installée cette année dans ses nouveaux locaux de 600 m².

Le soutien à la création d'entreprises, par le biais de la pépinière d'entreprises Idealpes, continue d'être un facteur de développement de nouvelles entreprises et d'emplois pour le territoire. À fin 2016, le taux de remplissage du bâtiment est de 91 %. Actuellement, 12 entreprises sont hébergées dans le bâtiment représentant 27 emplois.

Enfin, le positionnement « montagne et activités de pleine nature » s'est encore renforcé cette année avec l'installation de la société Assos France, spécialiste de l'équipement haut de gamme pour les cyclistes.

Les projets immobiliers élaborés cette année sont également nombreux.

La société CLD, gestionnaire de sites internet de e-commerce et spécialiste de préparation de commandes et expéditions, est en train de construire son nouveau bâtiment avenue Christophe Colomb. Ce bâtiment de 1 800 m², va permettre à cette société d'envisager de nouvelles opportunités de développement. Par ailleurs, la société 'Patiprestige', spécialiste de la pâtisserie industrielle fraîche, installée sur Alpespace depuis 2010 a été rachetée par le groupe Hafner. Cette société, dont le siège se trouve dans la Loire (Saint-Galmier), spécialisée dans la production de « fonds de tartes prêts à garnir », vient renforcer le positionnement de la société savoyarde. En effet, le redéploiement des activités existantes et le développement de futurs nouveaux produits (dont les surgelés) ont déjà permis une quarantaine d'embauches faisant progresser l'effectif de 100 à 140 personnes. Afin d'accompagner la croissance de l'activité, une extension du bâtiment est actée, ainsi qu'une amélioration des équipements en matière d'assainissement et de protection incendie. La société va également évoluer dans sa communication avec un changement de nom, 'Patiprestige' devenant 'Hafner Savoie'.

La société 'Star Découpe' a déposé, en fin d'année, un permis de construire pour la création de son nouveau bâtiment industriel. Implanté voie Aristide Bergès, ce bâtiment de 1 700 m² (dont 1 500 m² d'ateliers de production) va venir renforcer le pôle 'industrie et travail des métaux' du Parc d'activités et apportera un nouveau savoir-faire complémentaire à l'existant.

Face à des demandes de locaux de petite taille, le Syndicat mixte a été l'instigateur d'un nouveau programme immobilier d'ateliers de production, baptisé « ActiSpace Copernic ». Ce programme de 4 700 m² de bâtiments d'activités permet de proposer, en copropriété, des modules allant de 300 à 900 m² équipés de ponts roulants, nécessaires à certaines activités d'industrie lourde. Un opérateur a été retenu, la livraison des bâtiments est prévue pour fin 2017.

Le pôle tertiaire d'Alpespace, regroupé au sein du Centre de vie, à proximité de la Pyramide, connaît également une forte demande. Ainsi, dans le cadre du programme « BuroSpace de Vinci », 2 bâtiments, sur un total de 5 qui le composent, ont été commercialisés cette année et seront construits en 2017. Le bâtiment Uranus, porté par le Syndicat mixte, est un bâtiment de 1 600 m². Il accueillera 6 preneurs et un centre d'affaires et de coworking de plus de 300 m² en rez-de-chaussée, afin de proposer des espaces de travail toujours plus souples et modulables. Le bâtiment Éris sera porté par le promoteur 'Les Constructeurs Réunis'. Cet opérateur a été sélectionné, suite à une consultation lancée cette année, pour la construction de ce bâtiment de 1800 m².

Dans le cadre des services offerts aux entreprises et à leurs salariés, le Syndicat mixte s'est enrichi de nouveautés.

La seconde tranche de travaux, aboutissant au bouclage du réseau de fibres optiques, a été finalisée en début d'année. Ainsi, l'ensemble des bâtiments du Parc d'activités est maintenant relié au central optique présent à La Pyramide et chacun peut bénéficier d'une connexion très haut débit par fibre optique pour un coût très abordable. Plusieurs fournisseurs d'accès sont désormais présents et élargissent l'offre de services à destination des entreprises du Parc d'activités.

Une seconde crèche, gérée par 'Les Petits Chaperons Rouges', a ouvert en novembre dans des locaux de plus de 200 m² à l'entrée d'Alpespace. Elle vient compléter l'offre de garde d'enfants déjà existante depuis 2011 sur

le Parc d'activités. En effet, la Communauté de Communes du Pays de Montmélian avait déjà fait le choix d'installer la crèche « La Petite Étoile » sur le site.

Afin d'accompagner le développement du Parc d'activités, un important projet de redéploiement des prestations proposées sera mis en place ; la création d'un pôle multiservice sur « l'Espace Lac » est en cours d'étude. Un marché visant à retenir un Assistant à Maître d'Ouvrage a été finalisé cette année et permettra de définir en détail les besoins des entreprises installées, de leurs managers et des salariés présents sur Alpespace (restauration, détente, séminaires, services du quotidien, transports alternatifs, etc.).

Je vais maintenant conclure cet exposé peut être trop long en vous présentant les meilleurs vœux de notre Conseil Municipal de Montmélian, nos vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour cette année qui débute et saluer les collaborateurs de la Ville qui sous la responsabilité de Pascale Troncy font en sorte quotidiennement de rendre la vie des Montmélianais un peu plus douce qu'ils soient agents des espaces verts, des services techniques, des services administratifs, de la médiathèque, des écoles, des équipements sportifs, de l'école de musique, du Musée de la Vigne et du Vin, de la résidence Albert Camus.

Je voudrais bien sur émettre des vœux de paix et de fraternité pour nombre monde qui en a tant besoin.

L'année 2016 a été terriblement violente pour notre pays comme pour le reste du monde. Beaucoup de nos certitudes se sont effondrées avec les attentats en France et dans le monde, le Brexit, l'élection de Donald TRUMP aux Etats-Unis, la montée des pires populismes, le repli sur soi.

Pourtant nous devons plus que jamais garder espoir. Certaines réalités nous y invitent.

J'en veux pour preuve ce qui se passe dans notre région et à Montmélian en particulier avec l'accueil des migrants. Loin des appels haineux à boycotter l'accueil de ces réfugiés, de nombreuses communes comme la notre se sont portées volontaires pour offrir des logements et des conditions de vie décentes à ces personnes qui ont fui la barbarie de leur pays. Je voudrais saluer la Fédération des œuvres laïques de la Haute Savoie ainsi que l'association savoyarde La Sasson toutes deux chargées de gérer des centres d'accueil de demandeurs d'asile dans notre département. Actuellement 22 personnes originaires de Syrie, du Kurdistan Irakien, du Congo, du Niger ou de Guinée sont accueillies au FJT ou dans des logements de l'OPAC de la Savoie. Sachez que le CADA de la Combe de Savoie géré par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie est installé à Montmélian dans l'immeuble des Violettes. Il est composé de 4 personnes chargées d'assurer l'accueil ainsi que l'accompagnement social et administratif des personnes dont la demande d'asile est traitée par la France, pendant la durée d'instruction de cette demande. Le CADA travaille en étroite collaboration avec les services de la Ville en particulier le service éducatif dirigé par Julien Gabet qui propose aux résidents de participer aux actions collectives (prévention, citoyenneté, loisirs...), de rencontrer d'autres résidents ou de venir échanger avec le personnel.

Avant de nous retrouver pour un moment convivial à la Savoyarde, je laisse à Julien Clerc et à Jacques Duc (pour les photos) le mot de la fin. « Nous sommes tous des réfugiés »